

DOSSIER DE PRESSE

10 novembre 2017

Contact Presse :

Huguette YONG-FONG - Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66 - Courriel : huguette.yong-fong@ars.sante.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kass'Moustik 2017 :

« Ma maison sans moustique avec Madame Aude »

Avec l'arrivée de l'été austral, les pluies associées aux fortes chaleurs créent des conditions favorables au développement des moustiques. Afin de sensibiliser les habitants aux gestes de prévention contre les moustiques, l'ARS Océan Indien organise la 16^{ème} édition de l'opération Kass'Moustik. Du 13 au 19 novembre 2017, 69 partenaires (associations, communes et institutionnels) sont mobilisés autour de la campagne « Ma maison sans moustique ! ». Aux côtés de Mme Aude Palant Vergoz, marraine de cette 16^{ème} édition, ils proposent 110 actions aux quatre coins de l'île.

— Contexte

Ces deux dernières années, **le virus de la dengue** a circulé dans l'île, sur des épisodes plus conséquents que les années précédentes. Cette situation nous rappelle la vulnérabilité de notre île et laisse craindre l'apparition de nouveaux foyers de maladies transmises par les moustiques dans les mois à venir.

Les Réunionnais disposent de bonnes connaissances sur les moustiques, les maladies qu'ils transmettent et les gestes de prévention. Cependant, **une maison sur cinq comporte encore au moins 1 gîte larvaire**, ce qui est suffisant à l'installation d'une chaîne de transmission de ces maladies. **C'est pourquoi la mobilisation de tous est indispensable** à l'approche de conditions météorologiques plus favorables au développement des moustiques.

— « Ma maison sans moustique », une campagne inédite

Comme chaque année, l'opération Kass'Moustik vise à :

- Convaincre les Réunionnais de l'importance de supprimer les eaux stagnantes dans leur jardin
- Réduire efficacement les risques de transmission de maladies et les nuisances occasionnées par les moustiques à La Réunion

Pour valoriser ces comportements protecteurs et faciliter leur appropriation par la population, l'ARS OI lance un dispositif inédit autour de l'opération « **Ma maison sans moustique** ».

Inspirée des modèles de communication engageante, cette action prévoit :

- la signature d'une charte d'engagement : l'habitant s'engage à éliminer régulièrement les eaux stagnantes autour de son habitation et à sensibiliser son entourage.
- L'apposition d'un autocollant « Ma maison sans moustique » sur la boîte aux lettres
- Un grand jeu concours

Mme Aude Palant Vergoz, première signataire de cette charte, porte aujourd'hui cet engagement et invite tous les Réunionnais à l'accompagner dans cette démarche de prévention.

Pour participer à « Ma maison sans moustique », deux moyens :

- Le site Internet de l'ARS OI : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/>
- Les actions en porte-à-porte menées par les associations partenaires permettront également de proposer la participation aux habitants intéressés

Restez connectés à l'actualité de Kass'Moustik 2017 sur facebook :
<https://www.facebook.com/KassMoustik/>

>> Retrouvez le programme complet des actions en annexe



Sommaire

- **« Ma maison sans moustique » : une campagne inédite** **P. 4**
 - Engager les Réunionnais
 - Le grand jeu « Ma maison sans moustique »
 - Un nouveau dispositif de communication
 - Les chiffres clé-de Kass'Moustik 2017

- **La lutte anti-vectorielle à La Réunion** **P. 7**
 - Situation épidémiologique
 - Les chiffres-clé de la lutte anti-vectorielle
 - Les attitudes et les comportements des réunionnais en matière de lutte anti-vectorielle

- **Annexes** **P. 8**
 - En savoir plus : la dengue et le chikungunya / l'*Aedes albopictus*
 - Programme des actions Kass'Moustik dans l'île
 - Charte d'engagement « Ma maison sans moustique »



« Ma maison sans moustique » : une campagne inédite

— Engager les Réunionnais

Cette année, à l'occasion de cette 16^{ème} édition de l'opération Kass'Moustik, l'ARS OI innove dans ses approches de sensibilisation en s'inspirant des modèles de la communication engageante.

Les théories de l'engagement partent du constat que connaître le bénéfice d'un geste de prévention ne suffit pas à sa mise pratique dans la durée. La communication engageante repose donc sur l'obtention d'un premier acte simple et librement consenti qui permettra par la suite de s'engager dans une démarche de prévention plus importante.

En proposant l'opération « Ma maison sans moustique », l'agence souhaite valoriser les gestes de prévention et inscrire les réunionnais vers un changement durable de comportement.

Le principe ?

Il suffit de signer une charte d'engagement individuel qui nous engage à éliminer régulièrement les eaux stagnantes autour de notre habitation et à sensibiliser notre entourage.

Pour montrer son engagement, un autocollant « Ma maison sans moustique » est à apposer sur sa boîte aux lettres. Une manière d'inciter ses voisins à faire de même...

Deux moyens de s'engager :

- Via le site Internet de l'ARS : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/>
- Via les actions de porte à porte menées par les associations dans 13 quartiers de l'île

Sur la base d'une visite domiciliaire par une association mandatée par l'ARS OI. En l'absence de gîtes ou lorsque les gîtes sont éliminés sur l'instant, les membres de l'association proposent aux habitants de signer la charte d'engagement et d'apposer un autocollant « Ma maison sans moustique » sur leur boîte aux lettres.

Les 13 opérations :

- Saint Denis : Les Camélias 1 et 2, Jacques-Cœur, rue Bois de Nèfles, Château Morange,
- Sainte Marie : Piton Cailloux-La Ressource, Les Cafés
- Sainte Suzanne : Cité du Levant Bel Air
- Saint André : La Cressonnière, Fayard
- Saint Paul : Piton Léon Saline
- Saint Louis : du Tapage à Gol les hauts
- Le Tampon : La Pointe

ENSEMBLE
CONTRE LES MOUSTIQUES

CHARTE D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL MA MAISON SANS MOUSTIQUE

La présence d'Aedes albopictus moustique tigre rend La Réunion particulièrement vulnérable à certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Ces dernières années, le virus de la dengue a été à l'origine de plusieurs épisodes de circulations localisées, notamment dans l'ouest et le sud de l'île.

Il existe des gestes simples à réaliser quotidiennement dans son jardin pour réduire efficacement la prolifération des moustiques vecteurs de maladies. 80% des eaux stagnantes autour de nos habitations.

La réalisation de ces gestes de lutte nous concerne tous et nous permet de lutter ensemble contre les moustiques.

Pour lutter contre les moustiques vecteurs de maladies, je m'engage à éliminer définitivement les lieux de pontes autour de ma habitation. Pour cela :

- Je supprime les soucoupes.
- Je change l'eau des vases et des bouteilles toutes les semaines.
- Je mets à l'abri tous les objets susceptibles de retenir l'eau de pluie (bâches, jouets d'enfant, arrosoirs, pneus...).
- Je couvre mes réservoirs d'eau.
- Je vérifie mes siphons d'eau.
- Je m'assure du bon fonctionnement de ma poubelle.
- Je m'assure de l'étanchéité de ma fosse septique (y compris protection des aérateurs).
- Je jette mes papiers déchirés dans les poubelles adaptées et fermées.

Je m'engage à apposer l'autocollant « Ma maison sans moustique » sur ma boîte aux lettres.

Je m'engage à lire les dépliants avec au moins une personne de mon entourage.

A _____ Le _____

Nom _____ Prénom _____

Signature _____

ars

>> Voir le modèle de la charte et la liste des associations mobilisés en annexe

— Le Grand-jeu « Ma maison sans moustique »

Pour valoriser la réalisation des gestes de prévention, un grand jeu est également organisé cette année, avec de nombreux lots à gagner :

- un vélo électrique,
- un aller-retour Réunion- Maurice pour 2 personnes,
- des paires de lunettes de soleil de luxe,
- des montres connectées,
- une enceinte bluetooth.
- ...

Deux moyens de participer :

- via le site Internet de l'ARS OI : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/>
- Via les actions de porte à porte menées par les associations

Les règles du jeu :

Peuvent s'inscrire les personnes de plus de 18 ans disposant d'une maison ou appartement avec jardin. Pour tenter de remporter un des lots, il faut :

- Signer la charte d'engagement
- Apposer l'autocollant « Ma maison sans moustique » sur sa boîte aux lettres
- Faire contrôler son jardin par l'ARS en cas de tirage gagnant
- Pour le jeu en ligne : répondre correctement à 3 questions sur les moustiques

Tous les jardins des personnes tirées au sort seront contrôlés avant l'annonce des grands gagnants. L'annonce sera faite par la marraine de l'opération, Madame Aude Palant Vergoz sur **radio Freedom**, le **vendredi 1^{er} décembre après-midi et sur Internet**.



La présence d'*Aedes albopictus* ou moustique tigre rend La Réunion particulièrement vulnérable à certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Or, il existe des gestes simples et efficaces pour lutter contre ces maladies. Alors, à l'occasion de Kass'Moustik, valorisons les Réunionnais qui luttent contre le moustique tigre.



TENTEZ DE **GAGNER** DE NOMBREUX **CADEAUX** AVEC L'OPÉRATION KASS MOUSTIK EN RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE. SI VOUS OBTENEZ 3 BONNES RÉPONSES, VOTRE PARTICIPATION AU TIRAGE AU SORT SERA PRISE EN COMPTE.



JE PARTICIPE



CONDITIONS ET RÈGLEMENT DU JEU

— Un nouveau dispositif de communication

Pour se rapprocher davantage des Réunionnais dans le cadre de Kass'Moustik, l'ARS OI a décidé cette année de renforcer son dispositif. On y retrouve des outils classiques de promotion mais aussi des moyens inédits, notamment :

Un visuel mettant en scène la marraine de l'opération

Madame Aude Palant Vergoz, la marraine de l'opération, très engagée sur cette problématique de santé publique, a accepté d'associer son image à cet enjeu. Ainsi, elle a bien voulu se prêter au jeu pour réaliser un visuel impactant, intitulé « Ma maison sans moustique avec Madame Aude ».

Elle est d'ailleurs la première à signer la charte d'engagement individuel ce 10 novembre 2017.



Une page Facebook « Kass Moustik »

Pour communiquer et sensibiliser des publics habituellement moins touchés par les campagnes Kass'Moustik, une page Facebook dédiée à l'opération est ouverte depuis le 6 novembre. Cette page permettra au grand public de connaître :

- Les actions menées sur le terrain pendant l'opération Kass Moustik
- les associations partenaires
- d'enrichir ses connaissances à travers des questions quizz (Exemple : Les moustiques transmettent la grippe. Vrai ou faux ?)
- les bons gestes à effectuer pour éliminer les gîtes larvaires,
- Etc.



— Les chiffres clé-de Kass'Moustik 2017

- **69 partenaires** institutionnels et associatifs
- **511 partenaires** formés sur 32 sessions animés par l'ARSOI
- **110 actions** sur 20 communes de l'île
- **18 sponsors** pour le grand « Ma maison sans moustique »

>> Retrouvez l'ensemble du programme en annexe



La lutte anti-vectorielle à La Réunion

— Situation épidémiologique

Au cours des années 2016 et 2017, le virus de la dengue a été à l'origine d'épisodes de circulations virales, notamment dans l'ouest et le sud de l'île. En 2016, 231 cas autochtones de dengue ont été recensés. La mobilisation importante de l'ensemble des acteurs (ARS, Etat, collectivités et associations) a permis de contenir cette circulation et d'éviter une épidémie de grande ampleur. Habituellement, la circulation virale de la dengue s'estompait avec l'entrée dans l'hiver austral.

En 2017, contrairement à la précédente saison épidémique, des cas de dengue ont été observés durant tout l'hiver austral. Le maintien de cette circulation virale persistante au cours de l'hiver austral fait craindre le risque d'une épidémie plus importante pendant la prochaine saison estivale. Au total, 76 cas autochtones de dengue ont déjà été identifiés en 2017 et dix personnes ont été hospitalisées à cause de la dengue. Ces épisodes de ces deux dernières années viennent rappeler la vulnérabilité de notre île face à la dengue.

Par ailleurs, de nombreuses épidémies de dengue et de chikungunya sont en cours dans des pays avec lesquels La Réunion entretient des liaisons aériennes régulières (Asie du Sud-Est notamment). Dans le reste de la zone océan Indien, les Seychelles sont touchés par une épidémie de dengue qui perdure. A noter également que des épidémies de chikungunya et de zika se poursuivent notamment en Amérique du Sud. Le risque d'importation de ces virus sur notre territoire est donc constant.

Actuellement, la situation épidémiologique à La Réunion correspond au niveau d'alerte 2A du plan de lutte contre les arboviroses (« Identification d'une circulation virale modérée autochtone »).

L'approche de conditions climatiques plus favorables au développement des moustiques, et la situation épidémiologique actuelle à La Réunion font craindre éventuelle flambée épidémique de la dengue sur l'île.

La mise en œuvre des gestes de prévention pour lutter contre les moustiques est aujourd'hui nécessaire : repérer et supprimer systématiquement toutes les eaux stagnantes.

— Les chiffres-clé de la lutte anti-vectorielle

Au sein de l'ARS OI, environ **130 personnes** assurent au quotidien à La Réunion des missions de LAV sur le terrain.

Principaux chiffres-clés de 2017 :

- **285 enquêtes épidémiologiques** qui ont conduit à la réalisation de 225 zones d'intervention soit plus de 11 650 traitements de cours et jardins
- **22 500 maisons et jardins visités** pour l'élimination des gîtes larvaires dont **2 500 interventions** suite à des signalements de nuisances.
- **2 700 contrôles** de tronçons de ravines.
- **600 constats de situations nouvelles de gîtes très productifs** (décharges, véhicules hors d'usage, piscines abandonnées, ...) faisant l'objet d'un signalement et d'un suivi spécifique en lien avec les services communaux en vue de leur élimination.

— Les attitudes et les comportements des Réunionnais en matière de lutte anti-vectorielle

Des enquêtes sociologiques sont régulièrement menées depuis 2006 auprès de la population, afin de décrire l'évolution des perceptions, des croyances et des pratiques en matière de prévention des maladies vectorielles. Elles ont permis de montrer que l'action de la lutte anti-vectorielle a fortement contribué depuis 2006 à développer les connaissances et les pratiques des réunionnais en matière de lutte anti-vectorielle¹ :

- plus de 90 % des sondés identifient bien le moustique comme responsable de la transmission du Chikungunya
- 94% identifient l'eau stagnante comme lieu de reproduction des moustiques.

Mais en matière de lutte, si l'élimination des gîtes larvaires est jugée par une grande majorité comme une méthode à privilégier (loin devant l'utilisation des insecticides), la fréquence de mise en œuvre de gestes d'élimination régulière des gîtes larvaires demeure insuffisante (environ ¼ de la population déclare réaliser ces gestes seulement une fois par mois à quelques fois par an).

Ainsi, environ 30% de la population effectue l'élimination des gîtes larvaires autour de son jardin de manière ponctuelle mais à une fréquence insuffisante qui permet de maintenir des populations non négligeables de moustiques vecteurs.

Dès lors, une très grande majorité de la population se dit gênée par les moustiques et déclare utiliser régulièrement des moyens de protection personnelle (répulsifs, serpentins, insecticides, ...). En 2012, le coût pour les ménages associé à ces mesures de protection a été évalué à 80€/ménage/an.

Dans ce contexte, il est apparu nécessaire au service de lutte anti-vectorielle de faire évoluer ses modes d'intervention et ses messages de prévention, afin de mieux cibler et convaincre encore davantage la population du réel bénéfice que peut apporter le geste d'élimination des gîtes larvaires s'il est réalisé régulièrement et par le plus grand nombre.

¹ Données issues d'une enquête réalisée 2012 en partenariat avec le CNRS (Thuilliez J, Bellia C, Dehecq JS, Reilhes O. Household-level expenditure on protective measures against mosquitoes on the island of la Réunion, France. PLoS Negl Trop Dis. 2014 Jan 2;8(1) Vol.63) et des éléments disponibles au sein de l'ARS OI



- **En savoir plus :**
 - **la dengue et le chikungunya**
 - ***Aedes albopictus***
- **Programme des actions Kass'Moustik dans l'île**
- **Charte d'engagement « Ma maison sans moustique »**

EN SAVOIR PLUS

— Les moustiques transmettent des maladies : dengue, chikungunya

Rappel sur la dengue

La dengue est une arbovirose transmise par l'intermédiaire de moustiques du genre *Aedes*.

Dans sa forme classique, la dengue se caractérise par une fièvre d'apparition brutale accompagnée d'un ou plusieurs des symptômes suivants :

- frissons,
- maux de tête,
- douleurs articulaires et/ou musculaires,
- nausées,
- vomissements.

Dans 2 à 4% des cas, il peut y avoir évolution vers une forme grave. Il existe une proportion élevée (jusqu'à 80%) de formes asymptomatiques, donc sans aucune manifestation perçue.

Il n'existe pas à ce jour de traitement spécifique pour la dengue.

Rappel sur le chikungunya

Le chikungunya est une infection due à un autre virus également transmis par les moustiques du genre *Aedes* et dont le nom signifie en Swahili « *marcher courbé* », décrivant l'attitude des personnes atteintes par le virus.

Elle peut passer inaperçue (asymptomatique) ou se manifester en moyenne 4 à 7 jours après la piqûre infectante, par l'apparition soudaine d'une fièvre élevée associée à des douleurs articulaires qui peuvent persister plusieurs semaines (poignets, chevilles, mains en particulier).

La maladie, d'évolution spontanée le plus souvent favorable, peut dans certains cas entraîner une fatigue prolongée et des douleurs articulaires récidivantes parfois invalidantes.



— *Aedes albopictus* : un vecteur présent dans notre environnement domestique

Le moustique *Aedes albopictus*, vecteur du chikungunya, de la dengue et potentiellement du zika, pond et se multiplie principalement autour des habitations, dans tous les points d'eau stagnante.

Près de 80 % des gîtes de ponte sont de petits contenants créés par l'homme et présents un peu partout dans les cours et jardins : vases, pots, soucoupes, déchets divers... Le rayon d'action du moustique est relativement faible, moins de 100 m.

Lors de ses missions de sensibilisation à domicile, le service de lutte anti-vectorielle de l'ARS-OI constate la présence de gîtes dans près d'un quart des maisons visitées. Il s'agit essentiellement de lieux de pontes potentiels liés à des négligences humaines. Cette situation laisse craindre une très forte augmentation de la densité de moustiques dès le retour des premières pluies estivales.

Les gestes d'élimination des gîtes larvaires sont pourtant à présent bien connus par la population, mais un effort reste à accomplir sur leur mise en pratique.